



Journée scientifique Pôle Suds/Ceped
Être fille ou garçon : regards croisés sur l'enfance et le genre
Paris, 6 juin 2012

Déclarer son enfant à l'état civil.
Différences sexuées au Mali

Véronique Hertrich, INED (Paris)
Catherine Rollet, Université de Versailles St Quentin / Printemps



Projet Slam – Suivi longitudinal au Mali



Introduction (1)

- L'état civil répond à un double objectif :
 - *statistique et démographique (mesurer les comportements démographiques ; planifier le développement...)*
 - *donner une identité aux personnes : un nom et une nationalité...*

- Récemment, le second aspect a été mis en avant, comme composante des ***droits de l'enfant***
 - *L'ONU recommande d'enregistrer les naissances "aussitôt que possible" pour que tout enfant ait un nom et une nationalité (article 7 de la Convention).*
 - *Cet enregistrement permettra à l'enfant de faire valoir tous ses droits, y compris le droit à l'éducation et aux soins, et de le protéger de l'abus, de la violence, de la traite...*

The 'rights' start to life



Introduction (2)

- Or, l'enregistrement n'est pas exhaustif (enfants « invisibles ») :
 - 63 % des naissances ne sont pas enregistrées en Asie, 55 % en Afrique
 - Au Mali, couverture estimée à
 - 15 % des naissances en 1984, 54% en 2005-6 (EDS)
 - D'après RGPH 2009, 50% de la population a un acte (rural : 40%, urbain: 85%)
- Et il est « tardif » (un mois ou plus) : Côte d'Ivoire, 3 mois, Mali, 30 jours, Niger, 46 jours...



Les données sur l'enregistrement

Information limitée sur la couverture de l'enregistrement, sa progression, ses déterminants

+

Exigence d'indicateurs dans le cadre des programmes internationaux

=

**Depuis une dizaine d'années, ajout d'une question
sur l'existence d'un acte de naissance
dans les grandes opérations nationales**

Enquêtes EDS/DHS

Enquêtes MICS

Recensements nationaux

→ Disponibilité d'un corpus important de données



Potentiel de ces données:

- analyser la diffusion de l'état civil, les résistances, les différentiels
- considérer l'enregistrement comme un proxy sur le rapport à l'enfant
(*Expression d'un « investissement » sur l'enfant, sur sa vie future*)

- Approcher la privatisation des rapports à l'enfant
- Approcher la différenciation des comportements à l'égard de l'enfant
 - Différenciation sociale
 - Différenciation intra-familiale

- S'intéresser aux minorités, aux marges :
 - Les enfants qu'on ne déclare pas quand l'enregistrement est devenu fréquent
 - Ceux qu'on déclarait quand l'enregistrement était rare



Les études sur l'enregistrement

- ✓ Les travaux académiques sur l'état civil sont extrêmement rares
- ✓ Depuis une dizaine d'années, il existe des rapports sur la fréquence de l'enregistrement des naissances et ses obstacles (UNICEF Innocenti, UNICEF New York, *The Lancet*, AIMF...)
- ✓ Peu d'études sur la fréquence de l'enregistrement selon les caractéristiques socio-démographiques. Variables prises en compte : sexe, milieu de résidence, indicateur de richesse, instruction de la mère, santé de l'enfant...
 - *des résultats contradictoires pour le sexe et la résidence, plus nets concernant la richesse et l'instruction. Accent sur des mesures générales, analyses descriptives*
- ✓ Absence d'analyses prenant en compte la structure familiale et la place qu'y occupe l'enfant

Un potentiel à investir

- **Des données, standardisées, accessibles, « prêtes à consommer »**
- **Des problématiques à développer**

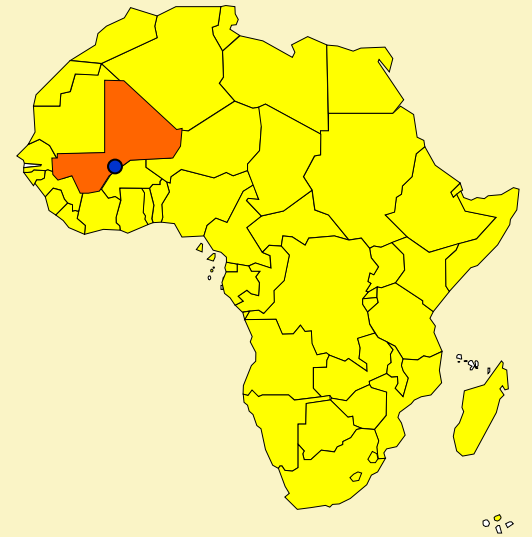


Objectifs

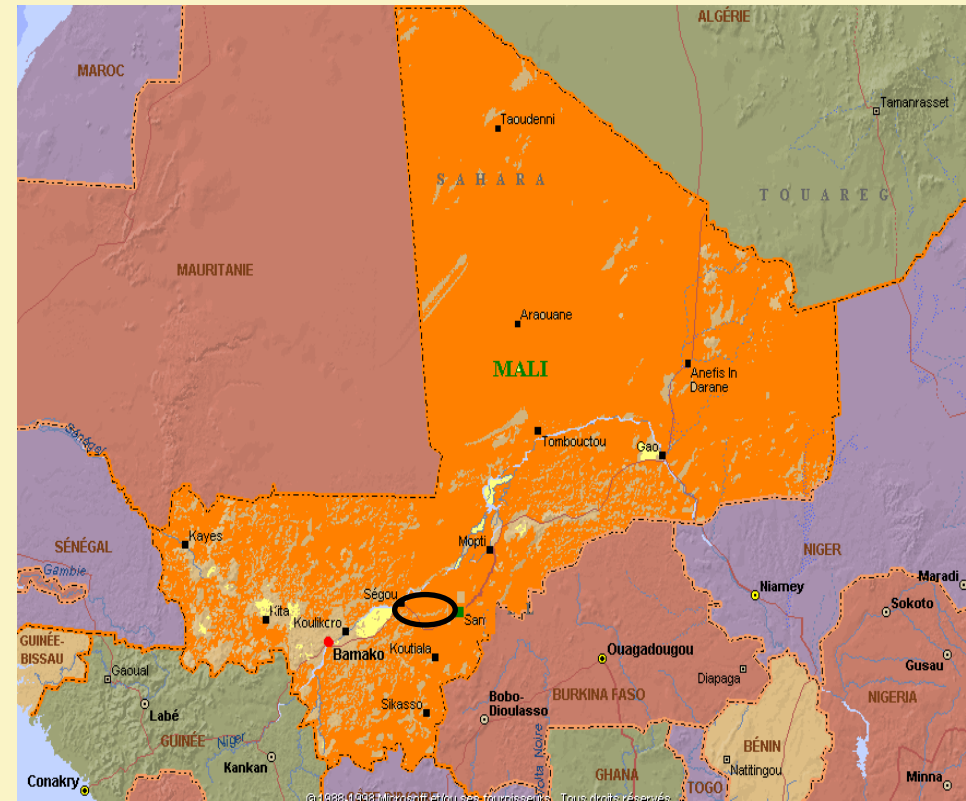
- ✓ Evaluer les possibilités et la faisabilité d'analyses sur l'état civil
- ✓ Analyse exploratoire sur les facteurs jouant sur la déclaration des enfants
 - Accent sur l'environnement familial des enfants
 - Existence de comportements différents pour les filles et les garçons?
- ✓ Zoom sur une population rurale du sud-est du Mali
- ✓ Données :
 - Données individuelles du RGPH 2009
 - Suivi de population



Le contexte



- Localisation : Sud-est du Mali, 450 km de Bamako, ethnies des Bwa
- 7 villages (4300 hab. en 2009) avec un suivi de population depuis 25 ans (projet Slam)





Les données

- Recensement général de la population (2009) → Question sur l'existence d'un acte de naissance (ou d'un jugement supplétif)
 - 4413 individus recensés

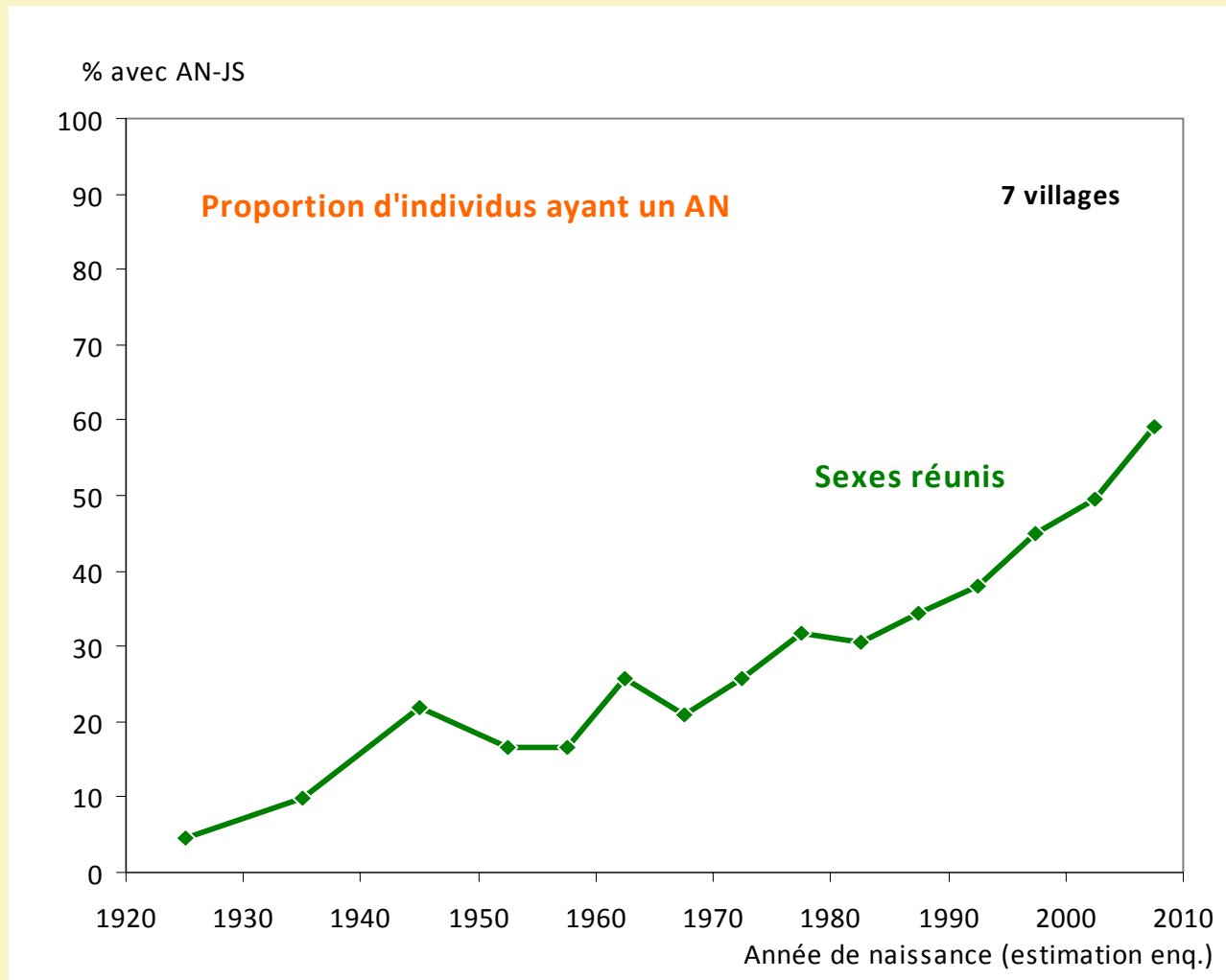
P7	[NOM] possède-t-il/elle un acte de naissance ou jugement supplétif ? Inscrivez le code correspondant 1=Oui; 2=Non; 3=NSP	ACTE DE NAISSANCE
----	--	-------------------

- Enquête renouvelée (données sur la composition des groupes domestiques)



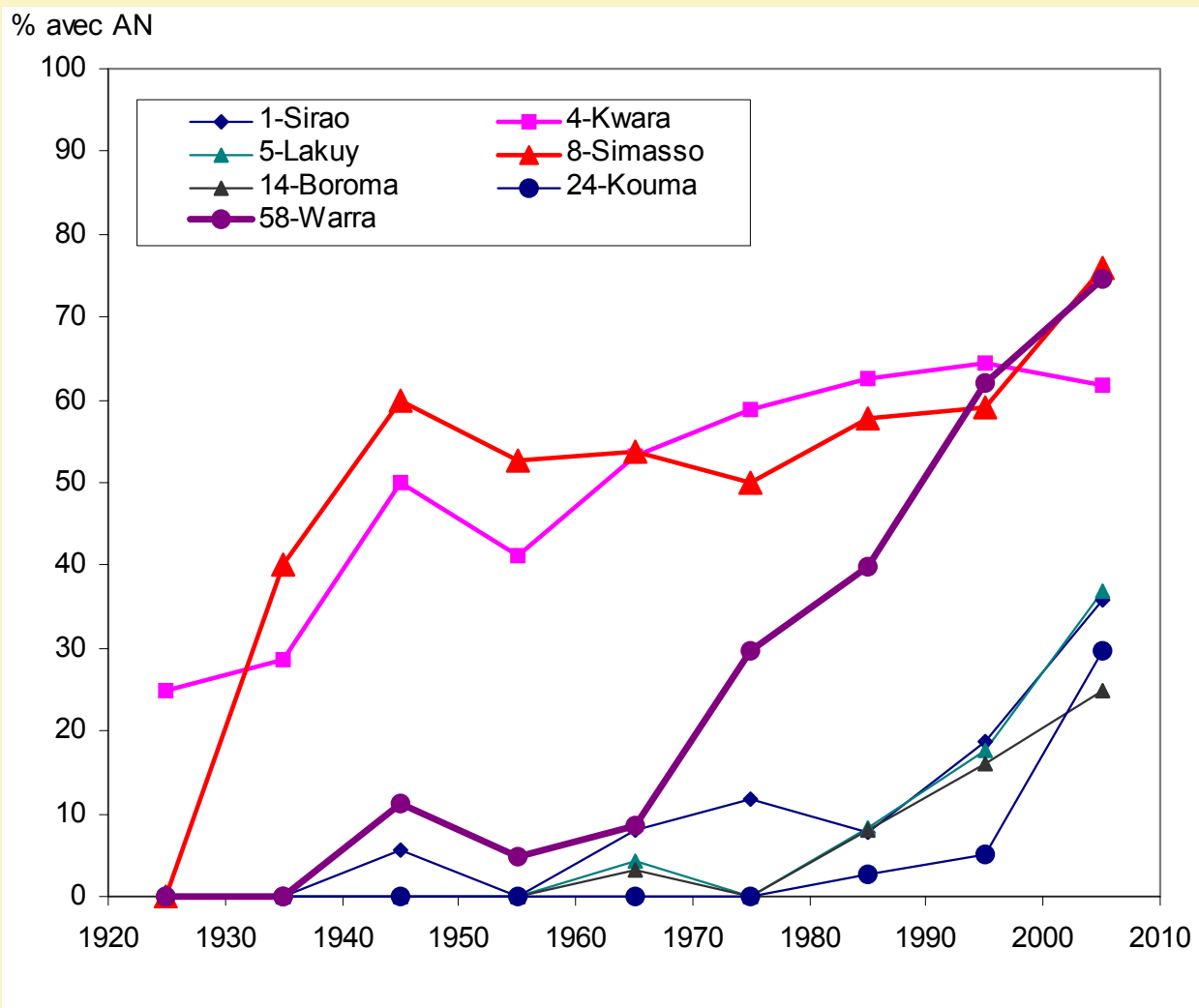
Les données sont-elles fiables ?

Tendance sur l'ensemble des villages





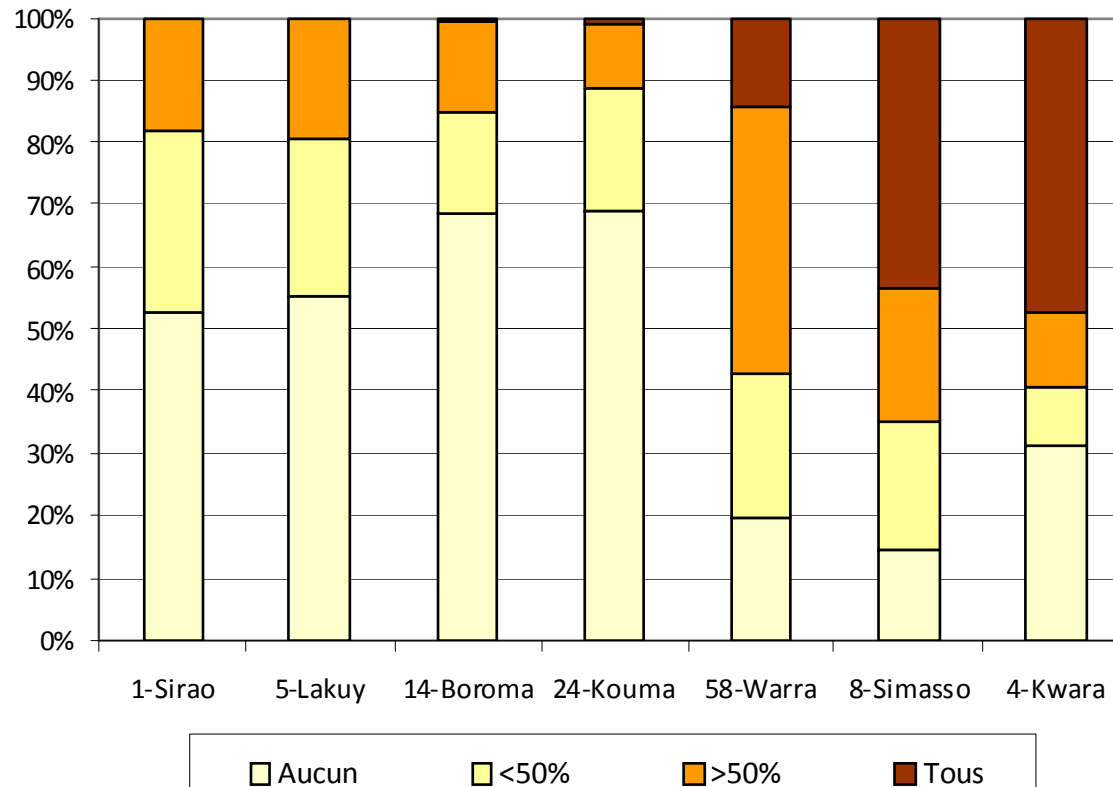
Tendance par village





Des différences peu crédibles...

Répartition (%) de la population selon la présence d'acte de naissance déclarés dans le ménage : pour tous les membres, pour aucun membre, pour une partie





Réenquête de contrôle

- Auprès des ménages avec un taux de 100% d'AN au RGPH : question sur l'existence effective d'un AN pour chaque membre et sur le doc présenté à l'agent recenseur
- Entretien avec les agents recenseurs.



Des doutes qui se confirment

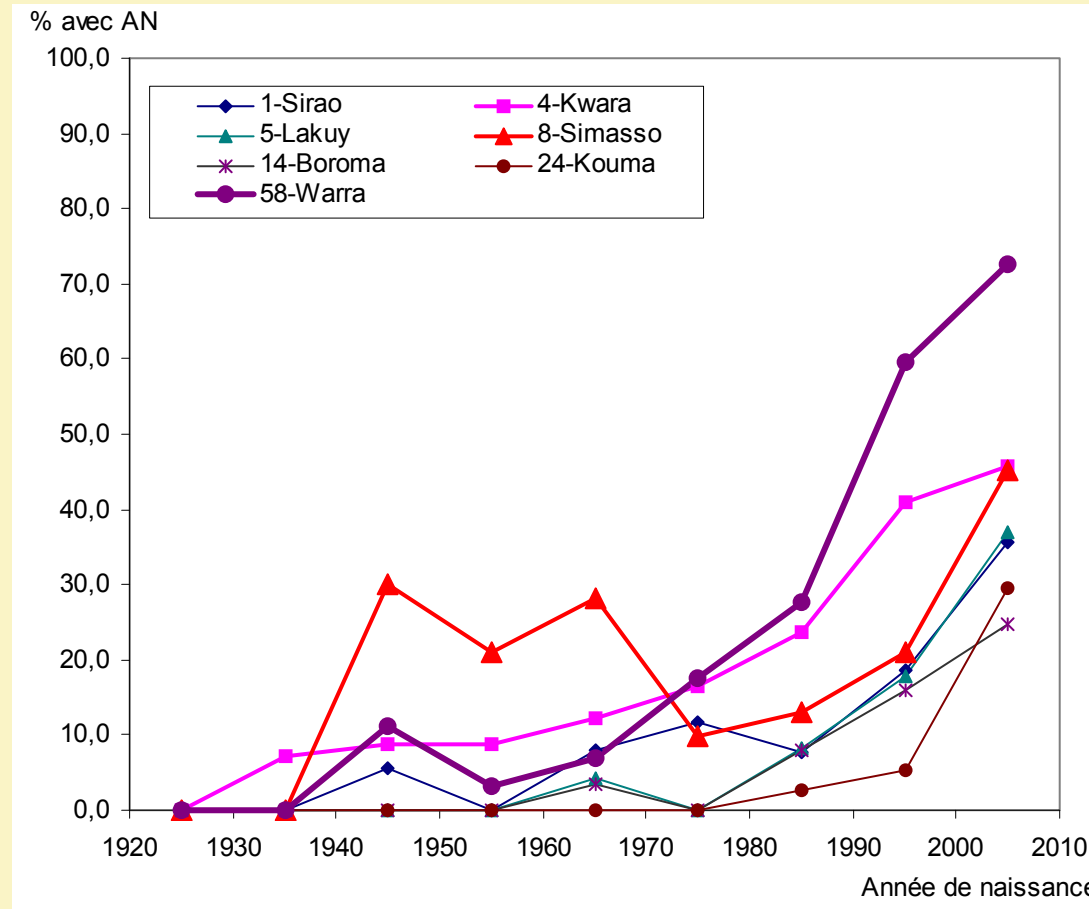
- Dans les ménages où 100% d'AN-JS enregistrés, la réenquête donne :
 - Existence d'un AN : 37% des individus
 - Existence d'un JS : 4%
 - Ni AN, ni JS : 51%
 - Incertain : 8%

- Variations par village. % d'individus avec AN ou JS:
 - Warra: 74%
 - Kwara: 46%
 - Simasso: 20%

- Document présenté aux agents recenseurs: le carnet de famille qui sert à l'imposition
 - Dans 98% des cas à Kwara
 - Dans 93% des cas à Simasso
 - Dans 40% des cas à Warra (65% en l'absence d'AN, 30% si AN)



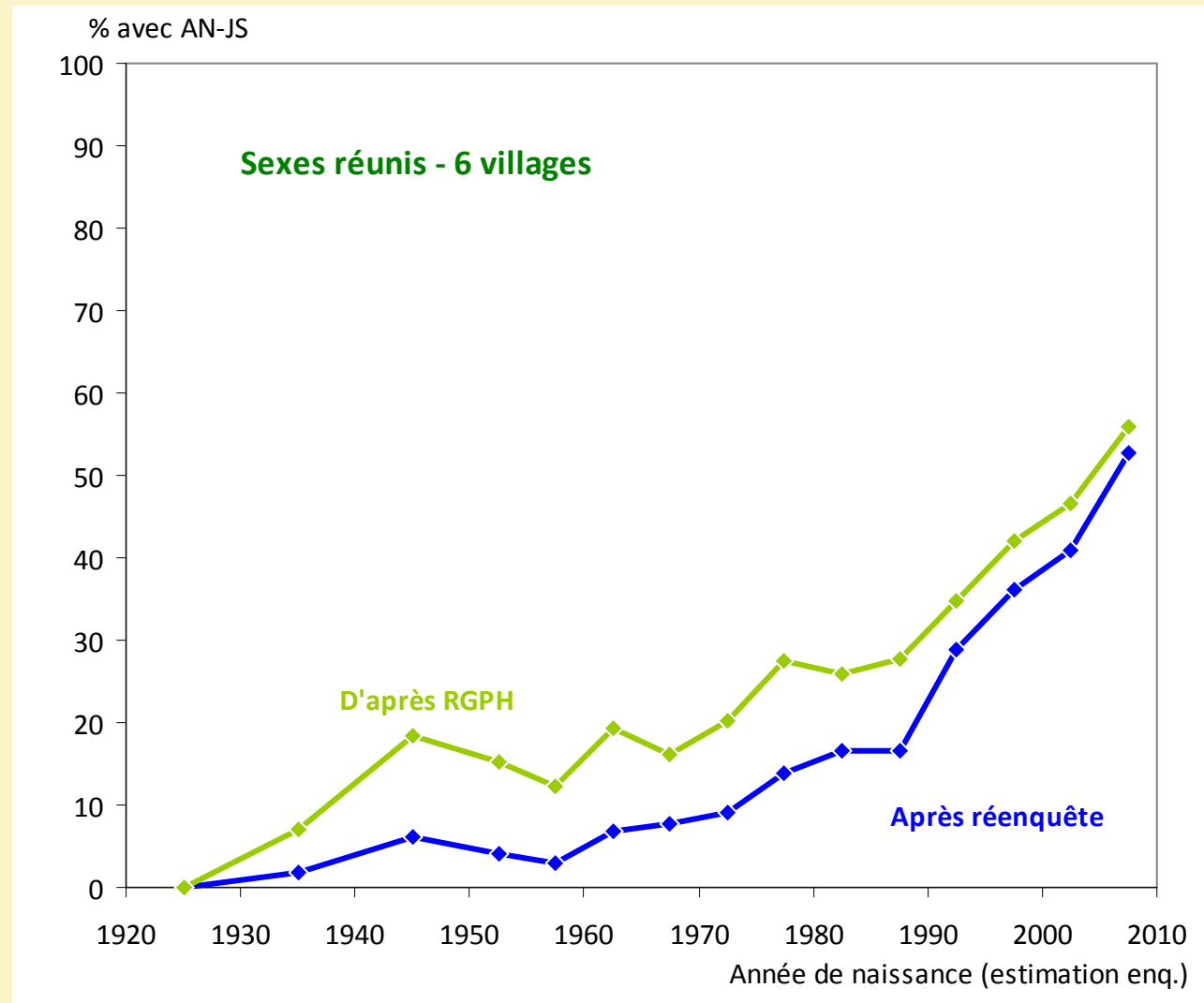
Tendance par village – après réenquête des ménages avec 100% d'AN



→ Choix méthodo : focus sur 6 villages et intégration des données de la ré-enquête



Tendances de l'état civil d'après le RGPH et d'après la réenquête





Question

La déclaration d'une naissance est-elle influencée par l'appartenance et l'environnement familial de la naissance ?

- *Enregistre-t-on plus fréquemment*
 - *un garçon ? une fille ?*
- *Ces différences d'enregistrement dépendent-elles :*
 - *de la taille de la famille et de sa composition ?*
 - *des caractéristiques sociales de la famille (éducation...)?*

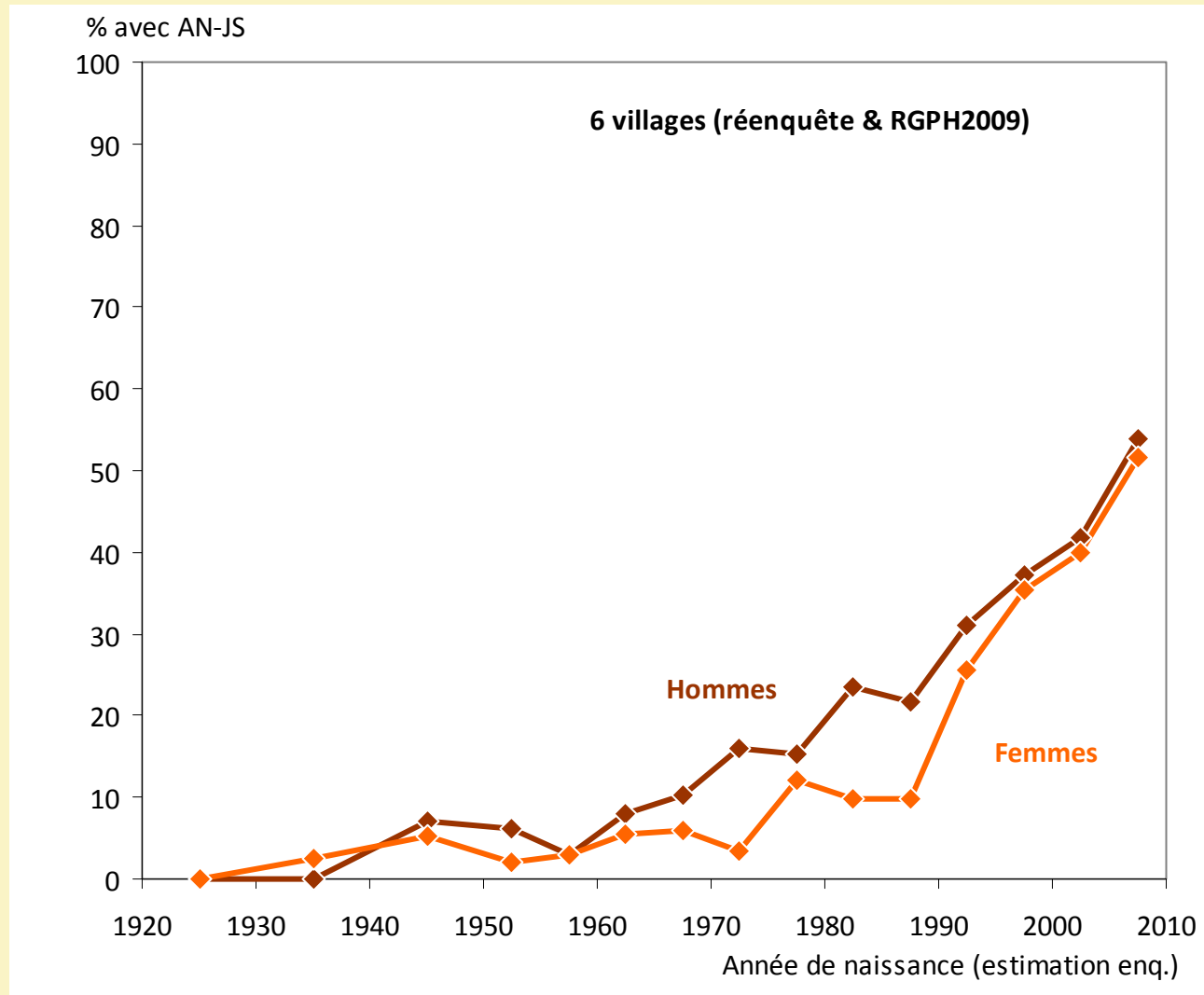


Quelques hypothèses

- Si l'acte de naissance est un **sésame pour l'avenir**, on devrait s'attendre à un enregistrement plus fréquent :
 - *Pour les « enfants qui comptent » (plutôt les garçons ?)*
 - *Dans les familles qui focalisent leurs efforts sur leurs propres enfants (taille plus restreinte, moins polygames ?)*
 - *Pour les familles qui se positionnent par rapport à des références « modernes »: éducation, religion chrétienne...*

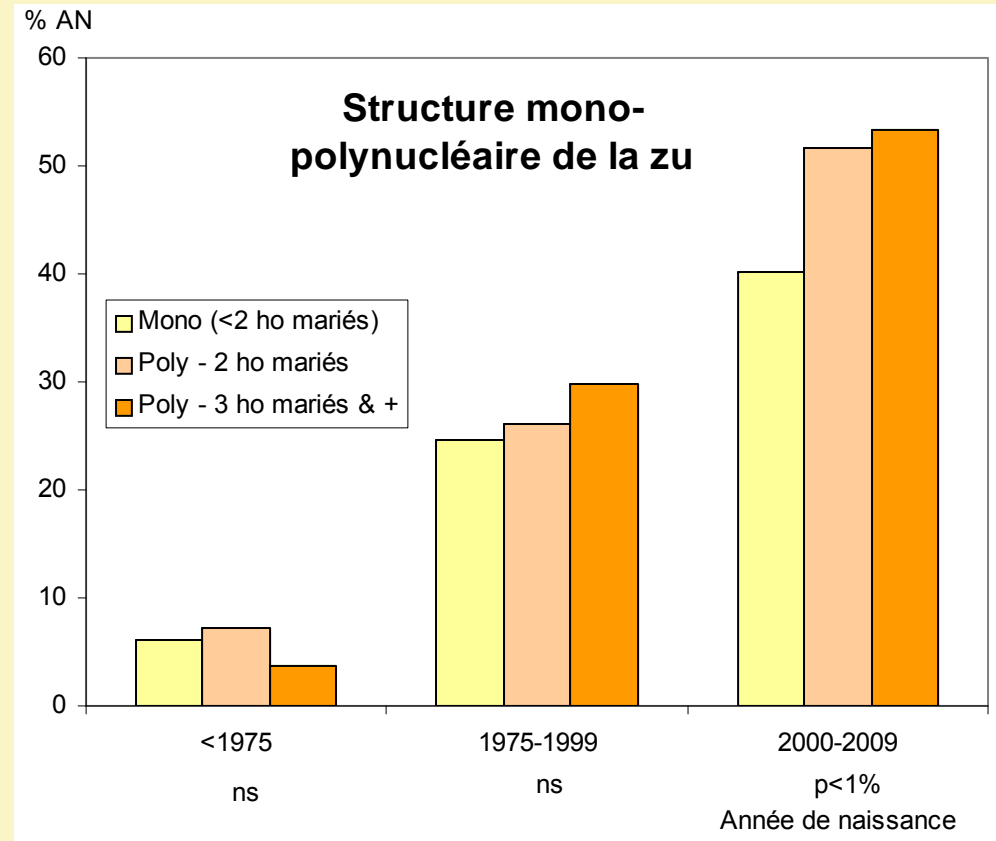
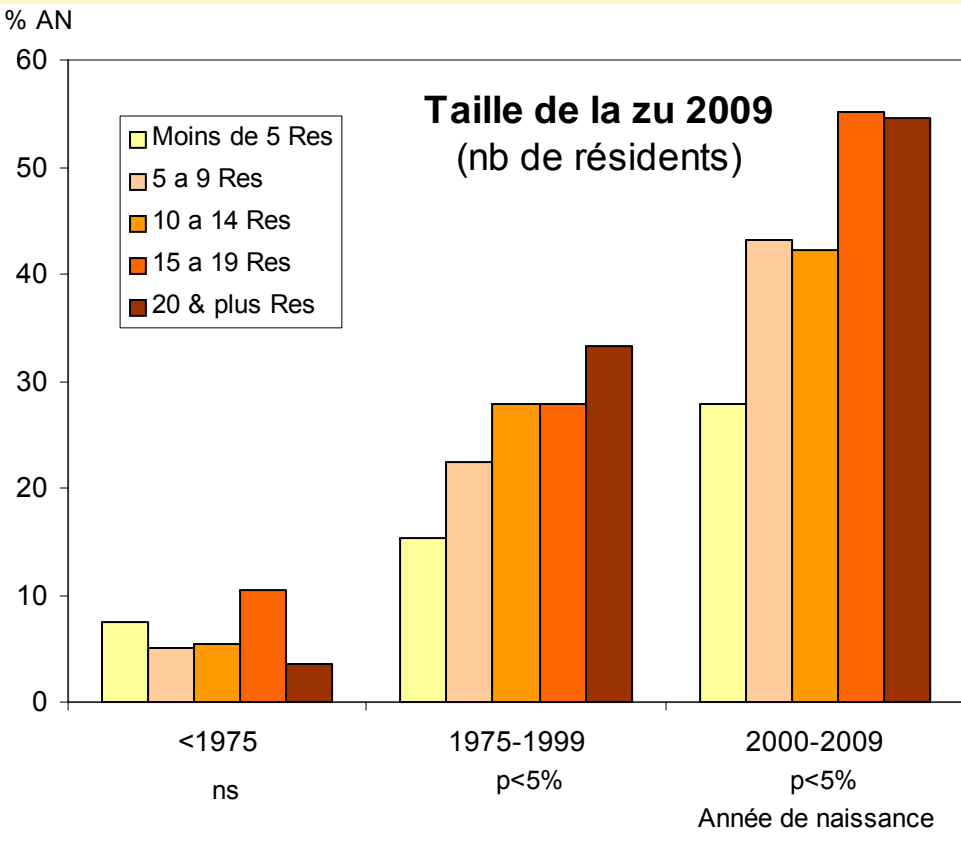


Actes de naissance (%) selon le sexe et l'année de naissance



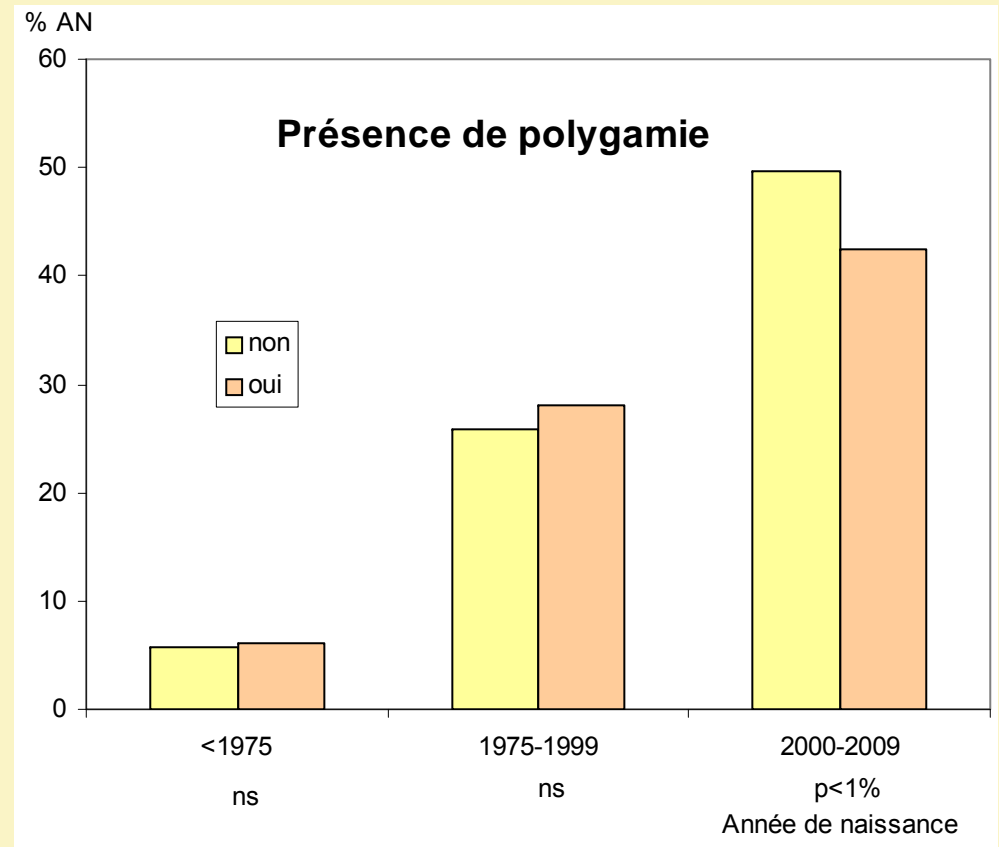
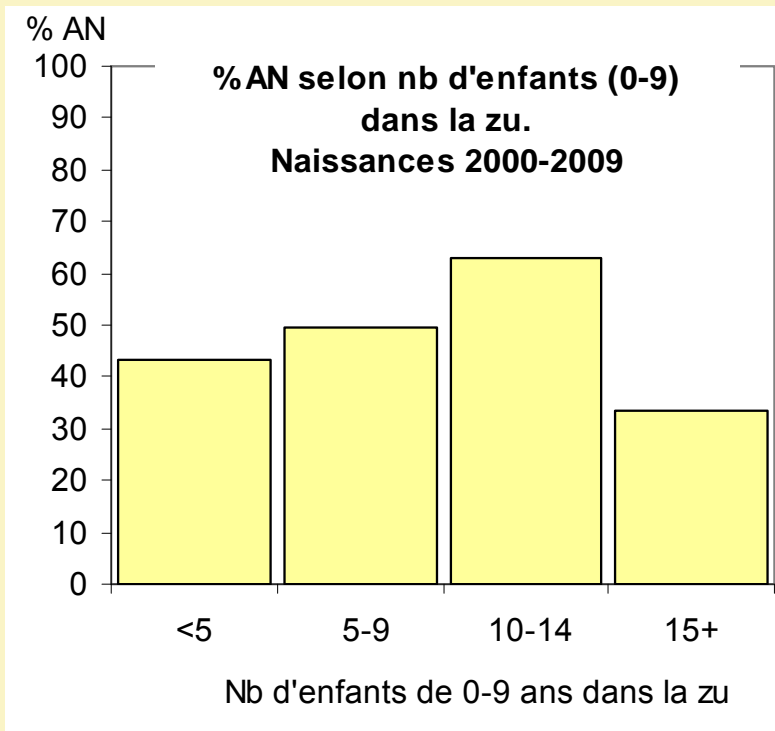


Résultat contraire à notre hypothèse : la probabilité d'enregistrement augmente avec la taille et la complexité de l'environnement familial





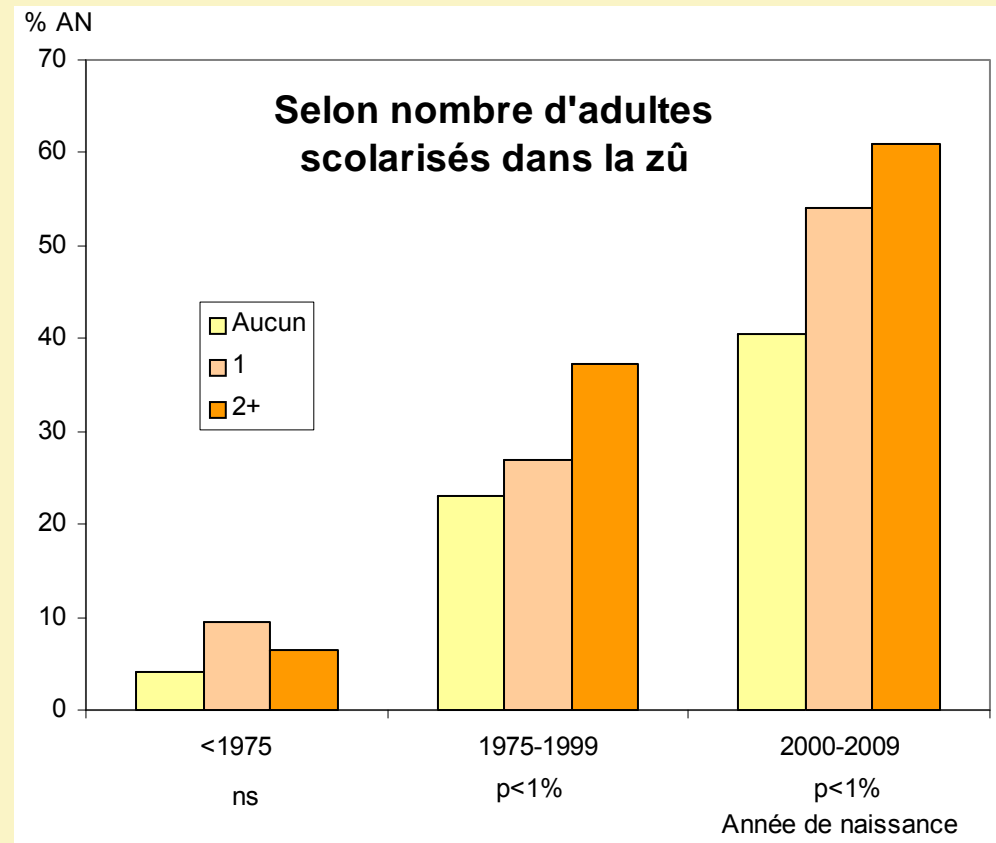
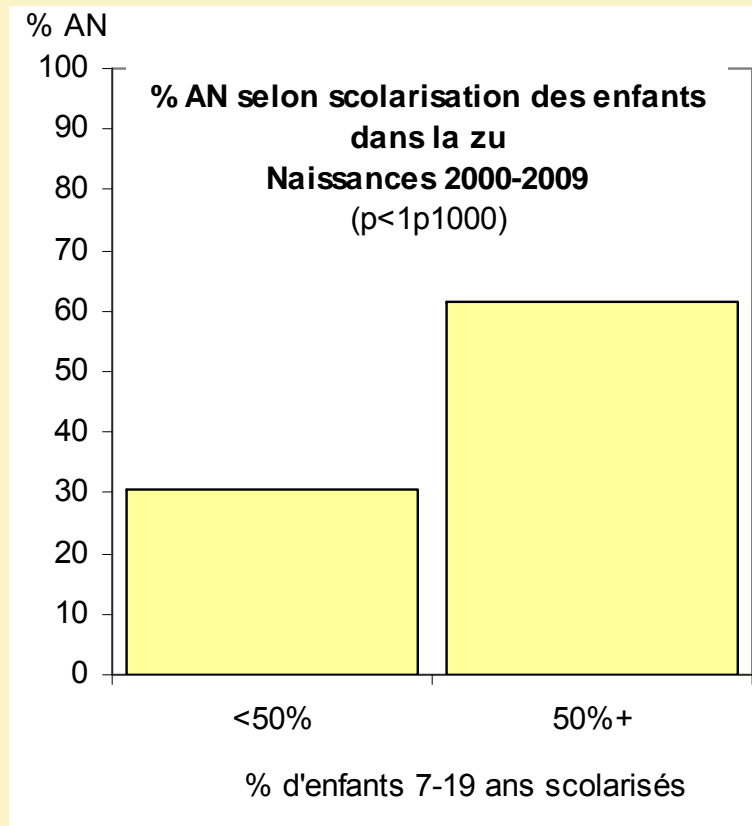
Nuance : un « noyau » de familles plus traditionnelles où la déclaration est plus faible





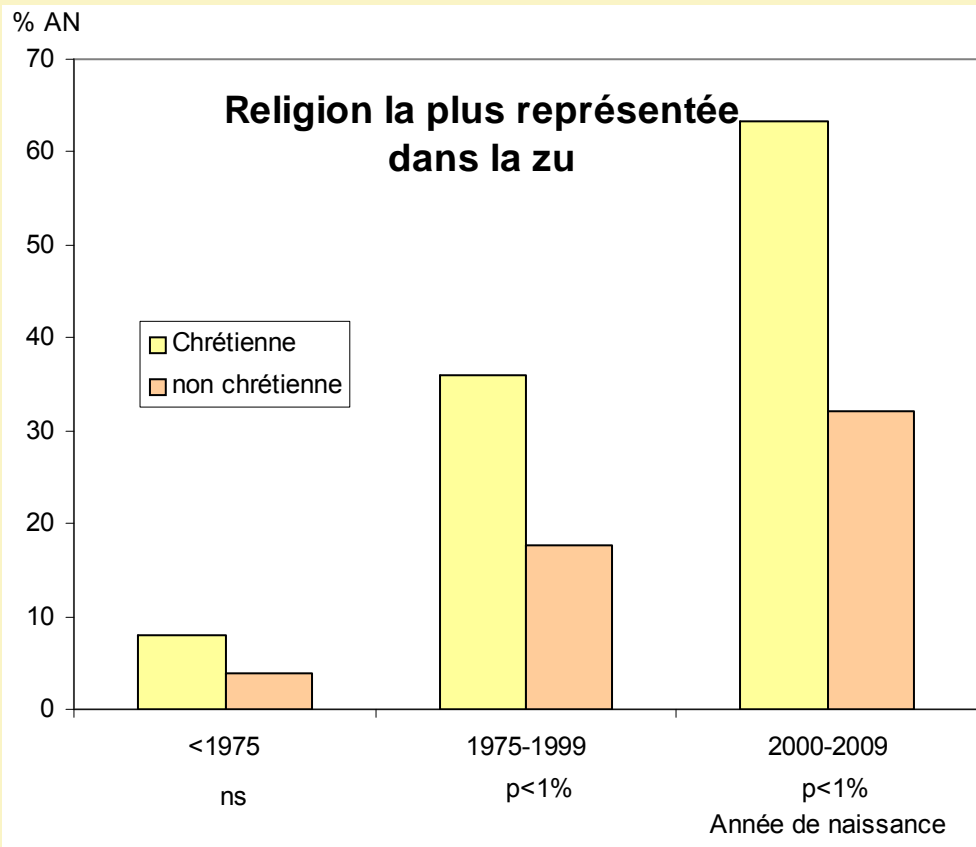
Hypothèse vérifiée :
plus de déclaration dans les familles qui se positionnent
par rapport à des références « modernes »

Scolarisation

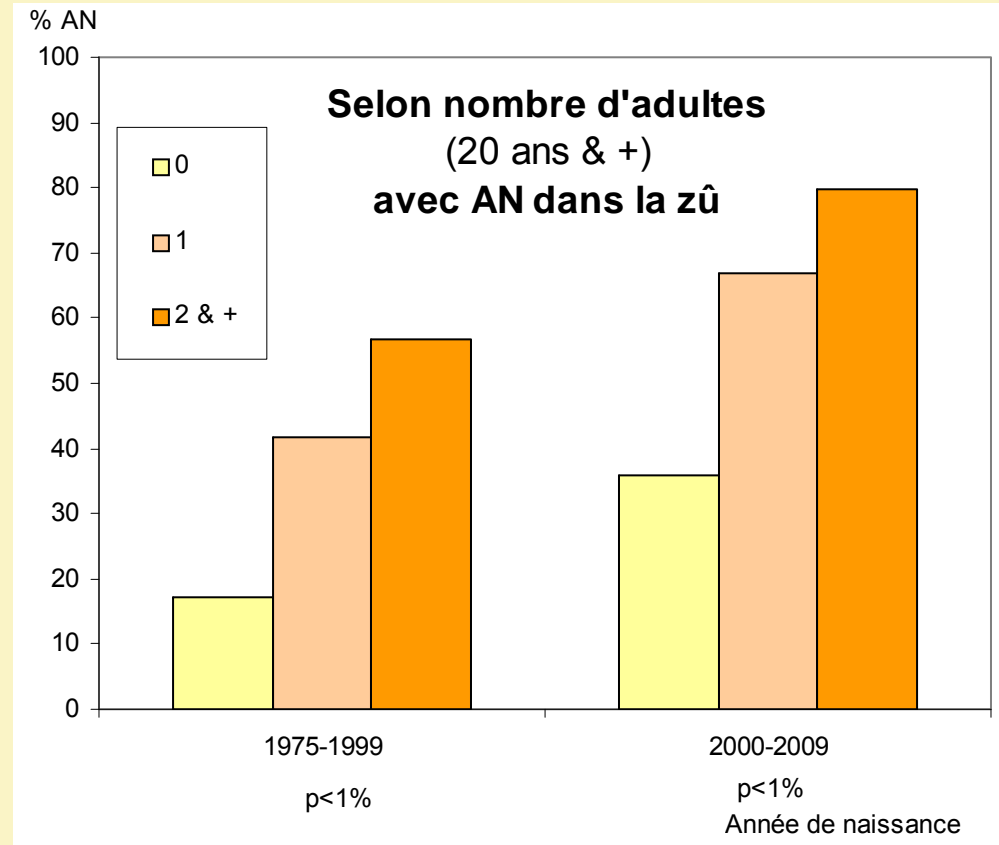




Religion



Existence d'une pratique ancienne de déclaration dans la zu





D'après analyses bivariées

- 2 types de facteurs influencent les déclarations:
 - adhésion à des valeurs de modernité (éducation, religion, expérience passée de la déclaration)
 - densité de l'environnement familial : exemple & effet d'entraînement
- Les différences augmentent à mesure que la pratique se diffuse
- SAUF les différences associées au sexe de l'enfant



Régression logistique sur période 2000-2009

	Sexes réunis	Filles	Garçons
Sexe	*		
Structure de la zu			
-- taille	ns	ns	ns
-- nb enfants 0-9 ans	ns	ns	ns
-- mono/polynucléaire	*	ns	*
-- présence polygamie	ns	ns	ns
Scolarisation			
-- parmi les 7-19 ans	***	***	***
-- parmi les adultes	ns	ns	ns
Religion	***	***	***
Présence d'adultes avec AN	***	***	***

*** $p < 10^{-3}$, ** $p < 10^{-2}$, * $p < 5\%$,



Conclusion

- Utilisation des données d'enquêtes et recensements sur les AN : *fiabilité* ?

Réponse à nuancer :

→ recul et analyse critique sont nécessaires

→ sans doute ≈ OK pour éléments sur tendance et pour comparaison

→ plus discutable pour aborder logiques familiales en matière de déclaration

- L'AN = un indicateur pertinent pour étudier l'évolution du rapport à l'enfant ?

→ régularités et différences qui font sens

-- le sexe de l'enfant, un facteur qui s'estompe dans le temps : signe d'une redéfinition « moins sexuée » du statut de l'enfant ? Ou effet des programmes de promotion de l'état civil ?

-- l'apparition de différenciations sociales : signe d'une privatisation des rapports à l'enfant ?

→ exploration à poursuivre sur les « cas à part » : un moyen d'identifier les enfants qui ont un traitement différent des autres